



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

Déclaration FSU

Groupe de travail CHSCT du jeudi 2 avril 2020

Nous remercions l'Inspecteur d'Académie pour la réunion de cette instance CHSCT par visioconférence afin de nous permettre un échange. Cependant nous nous étonnons que ce soit des outils numériques non référencés et peu sécurisés qui soient utilisés.

Ce qui prime avant tout pour la FSU c'est la santé et la protection des personnels.

A priori vous avez communiqué récemment aux chefs d'établissement qu'il y aurait un élargissement de l'accueil des enfants à d'autres personnels dans la gestion de crise. La rectrice nous a indiqué la semaine dernière avoir un vivier de volontaire suffisant, est-ce toujours le cas ?

Vous avez, semble-t-il, indiqué aux établissements que la mise à disposition de masques serait assurée quand cela sera nécessaire. **Pour la FSU, cela est plus que nécessaire, c'est indispensable pour protéger les personnels.**

Nous souhaitons obtenir plus de précisions sur :

- le nombre d'élèves accueillis à ce jour et le nombre de personnels mobilisés ainsi que le type de personnels (enseignants, infirmiers, AED, AESH,...) participant à l'accueil des enfants
- l'âge des enfants accueillis et si les groupes d'élèves réunis ne dépassent pas les préconisations indiquées par le ministère (5 maximum pour les moins de 6 ans et 10 maximum pour les autres)

De même, pouvez-vous nous assurer :

- que les personnels disposent partout de savon et de gel hydro alcoolique en quantité suffisante ?
- que les locaux et matériel sont désinfectés ou ont été désinfectés dans les lieux qui sont ouverts ou ont été ouverts à l'accueil des enfants ?

De manière plus précise, les personnels volontaires ou travaillant habituellement dans les écoles de Grenay ont-ils reçus une information les soutenant suite au décès d'une ATSEM et la possibilité d'être écoutés ou de vous solliciter après cette épreuve. Une cellule psychologique est-elle envisagée actuellement mais aussi au moment de la reprise ?

Quelles informations seront transmises aux organisations syndicales sur le nombre de personnels touchés par le covid 19 ?

Quelles actions comptez-vous mettre en place pour aider les personnels qui ont contracté le covid 19 : se signalent-ils individuellement (dans le respect du secret médical), comment le font-ils ? Recevront-ils une aide de la médecine de prévention ?

Nous souhaitons rediscuter également des 2 enquêtes envoyées, à la fois sur la forme et la fréquence quotidienne qui nous semblent inadaptées. Des injonctions à remplir l'enquête avec des IEN qui se permettent d'envoyer des SMS sur les portables personnels des directeurs pour demander tous les jours combien de familles sont sans accès numérique, à quoi cela rime-t-il ?

Les directrices et directeurs nous remontent également un nombre important de mails.

Concernant la continuité pédagogique, quelles actions concrètes comptez-vous mettre en place pour les « décrocheurs » dans le respect des consignes de confinement ?

Nous dénonçons

- les déplacements inutiles et anxiogènes dans les établissements malgré les recommandations ministérielles,
- la pression accrue sur les personnels les plus précaires (contractuels, AED...)
- l'augmentation exponentielle de la charge de travail.
- les injonctions à utiliser des outils nouveaux, non maîtrisés la plupart du temps
- le dysfonctionnement des outils institutionnels procurant du stress et orientant les enseignants à utiliser des mesures alternatives contraires aux consignes RGPD afin de répondre aux injonctions de certains managers locaux qui mettaient en place un contrôle inacceptable de l'engagement des personnels.

Enfin, nous avons posé un certain nombre d'avis en CHSCTA, que nous ne renvoyons pas ici mais qui restent dans nos demandes et pour lesquels nous espérons avoir une réponse rapide.

